

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE

74^e année – N° 4 – octobre-décembre 2024

2024/4

Sexe, sexuation, sexualisation

Odélia Charbit, École Normale Supérieure de Paris

La libido et les pulsions
dans la conception freudienne de la sexualité

Martine Chiffot, Honoraire, Université Lyon 1

« La sexualité est rapport à autrui » :
sur la sexualité ontologique chez Merleau-Ponty

Eun-Hye Choo, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La pornographie,
miroir de la sexualité et voie d'émancipation ?

Cyprien Coste, Lycée de l'Europe, Dunkerque

La sexualité peut-elle s'éduquer ?

Rémy David, Lycée Françoise-Combes, Montpellier

Vies (sexuelles)
et doctrines des philosophes illustres

Enzo Godinot, Lycée Édouard-Vaillant, Vierzon

Kant et la libération sexuelle

Jean-Michel Muglioni, Honoraire, Lycée Louis-le-Grand, Paris

Enquête 2024 sur l'enseignement
et les épreuves de philosophie

LE SEXE

LE MÉTIER

Appép

Association des professeurs de philosophie
de l'enseignement public



L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE

Directeur de la publication :

Vincent Renault, président de l'Association.

Secrétaires de rédaction :

Blaise Bachofen, Karine Cardinal, Emmanuelle Carlin, Michel Delattre, Pierre-Luc Desjardins, Frédéric Ménager, Sandra Mévrel, Bertrand Nouaillès, Vincent Renault.

Comité de lecture :

Étienne Akamastu, *Lycée Louis-Bascan, Rambouillet*
Blaise Bachofen, *CY Cergy Paris Université*
Christophe Béal, *Lycée Descartes, Tours*
Valérie Bonnet, *Lycée Grand-Air, Arcachon*
Didier Brégeon, *Lycée Cornat, Valognes*
Stéphane Cormier, *Université Bordeaux-Montaigne*
Philippe Danino, *Lycée Alexandre-Dumas, Saint-Cloud*
Michel Delattre, *Sciences Po Saint-Germain-en-Laye*
Pierre-Luc Desjardins, *Lycée Alexandre-Dumas, Saint-Cloud*
Frédéric Fauquier, *Université Paul-Valéry, Montpellier*
Catherine Kintzler, *hon. Université de Lille-III*
Jean-Louis Lanher, *hon. Lycée du Parc, Lyon*
Jordan L'Hostis Le Hir, *Lycée Notre-Dame, Boulogne*
Frédéric Ménager, *Lycée Van-Gogh, Ermont*
Sandra Mévrel, *Lycée Jean-Renou, La Réole*
Bertrand Nouaillès, *Lycée Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand*
Marc Pavlopoulos, *Lycée Jean-Jaurès, Reims*
Vincent Renault, *Lycée Louis-Barthou, Pau*
Héloïse Salelles, *Lycée Louis-Barthou, Pau*
Gérard Schmitt, *hon. Lycée Chopin, Nancy*
Patricia Touboul, *Université Paul-Valéry, Montpellier*
Patricia Verdeau, *Inspé de Toulouse*
Martine Verlhac, *hon. Lycée Berthollet, Annecy*

Les propositions d'articles, d'une longueur

de 30 000 signes maximum, doivent être envoyés à l'adresse revue@appep.net. La ligne éditoriale de la revue et les appels à contribution sont accessibles sur le site de l'association : www.appep.net.



IMPRIM'VERT®



Tarifs :

Le tarif de l'adhésion à l'Association

dépend de l'indice de rémunération.

L'adhésion comprend l'abonnement à la version électronique de *L'Enseignement philosophique*.

Pour un abonnement à la revue imprimée :

supplément de 25 €

15 € : jusqu'à l'indice 455

20 € : de 455 à 515

25 € : de 515 à 600

30 € : de 600 à 760

35 € : au-delà de 760

30 € : professeurs honoraires.

Le numéro :

15 € + 3 € de frais d'envoi, TTC.

Abonnement sans adhésion à l'association :

49 € pour la France métropolitaine :

64 € pour l'étranger et la France d'outre-mer (46 € + 18 € de frais de port).

Les suppléments de soutien sont reçus avec reconnaissance.

Règlement : tout règlement doit être libellé à l'ordre de

l'Association des Professeurs de Philosophie,

CCP N° 0760482 S 020.

Toute correspondance relative aux cotisations

et aux abonnements doit être adressée

à la Trésorière de l'Association :

Valérie Bonnet, 101 boulevard Deganne, 33120 Arcachon

Le Directeur responsable :

Vincent Renault, 4 rue Mourot, 64000 Pau

Maquette et illustration : Gilles Vérant – verant@wanadoo.fr

Réalisation : Atelier 7F – www.atelier7f.com

Impression : Corlet imprimeur

CPPAP : N° 0724 G 84794

ISSN 0986-1653

Dépôt légal : 4^e trimestre 2024

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

- 3 « Autonomie », nous dit-on

LE SEXE

- 15 Odélia CHARBIT, *Sexe, sexuation, sexualisation*
25 Martine CHIFFLOT, *La libido et les pulsions dans la conception freudienne de la sexualité*
37 Eun-Hye CHOO, « *La sexualité est rapport à autrui* » : *sur la sexualité ontologique chez Merleau-Ponty*
49 Cyprien COSTE, *La pornographie comme miroir de la sexualité et comme voie d'émancipation ?*
63 Rémy DAVID, *La sexualité peut-elle s'éduquer ?*
75 Enzo GODINOT, *Vies (sexuelles) et doctrines des philosophes illustres*
87 Jean-Michel MUGLIONI, *Kant et la libération sexuelle*

LE MÉTIER

- 99 Enquête 2024 sur l'enseignement et les épreuves de philosophie

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

- 145 10 septembre 2024. Communiqué sur le calendrier du baccalauréat
147 26 septembre 2024. Lettre à Anne Genetet
150 29 octobre 2024. Communiqué interassociatif sur le recrutement des professeurs, à l'initiative de l'APPEP
153 29 octobre 2024. CR de l'audience du 29 octobre
159 29 octobre 2024. Communiqué de l'APPEP sur les professeurs dépossédés d'HLP

INFORMATIONS

- 163 Livres reçus

APPELS À CONTRIBUTION

- 167 La construction sociale du savoir
- 168 La musique
- 170 L'avenir
- 172 Rubrique « Le métier »

Revue publiée avec le soutien du Laboratoire d'Études Juridiques et Politiques (EA 4458)



« AUTONOMIE », NOUS DIT-ON

C'est à un cocasse renversement des rôles qu'a pu assister l'Appep, reçue le mois dernier en audience au ministère. Elle avait tout juste rappelé combien il était essentiel de rendre systématique la possibilité de dédoubler la deuxième heure en terminale technologique ; et la voici qui se fait gentiment sermonner par le directeur adjoint de cabinet : la délégation de l'Appep ignore-t-elle que l'injonction engendre la crispation, qu'il vaut toujours mieux passer par le dialogue ? Nulle place pour une injonction ministérielle, donc ; il faut négocier au sein de l'établissement. Curieuse expérience que cette leçon sur les vertus du dialogue ou de la persuasion, dispensée au plus haut d'un ministère si prompt à imposer ses réformes sans concertation. Ironie, d'ailleurs, de ce rappel à l'autonomie des établissements : c'est au nom de ce même principe que le rapporteur public du Conseil d'État vient de recommander l'annulation de « l'acte II » du « choc des savoirs », tout juste annoncé par Anne Genetet en poursuite d'une réforme décriée par la plupart des organisations syndicales¹. Quelle que soit la valeur de l'argument du rapporteur public, et quoi qu'on pense de l'esprit de la réforme, on ne pourra dire que la méthode ministérielle a changé avec le changement de sa titulaire.

Retenons donc que l'enseignement de la philosophie est loin d'être une priorité du ministère. Pour obtenir une heure en demi-groupes, les professeurs

1. Suivre par exemple les liens suivants :

https://cafepedagogique.net/2024/11/22/groupes-de-niveau-ce-que-le-conseil-detat-denonce/?utm_medium=email&utm_source=Expresso&utm_campaign=Lexpresso_22-11-2024 ou <https://www.publicsenat.fr/actualites/societe/info-public-senat-le-rapporteur-public-du-conseil-detat-demande-l-annulation-des-groupes-de-niveaux-au-college> [pages consultées le 22 novembre 2024].

sont simplement appelés à se rendre persuasifs au sein d'équipes où ils ne pèsent qu'un misérable coefficient 4 (à comparer, en terminale technologique, avec le coefficient 6 de l'EPS, le coefficient 10 des lettres et le coefficient 14 du grand oral). Comment ne pas y voir le signe d'un mépris pour les enjeux de notre discipline, derrière une apparente déférence ? Il faut poser franchement la question : veut-on ou ne veut-on pas que les lycéens de la voie technologique accèdent à cette dimension de la culture qu'est la philosophie, fondamentale à la responsabilité tout autant qu'à l'émancipation intellectuelles ? Comme Marie Perret l'écrivait il y a juste un an, « *[ce dédoublement] répond pourtant à une réelle nécessité pédagogique, les élèves de la voie technologique ayant tout particulièrement besoin d'être accompagnés et encadrés* »². Plus encore : « *l'enjeu démocratique et républicain est particulièrement sensible dans cette voie* ». Et ce que la présidente de l'Appep avançait pour l'EMC (où là encore notre délégation s'est vu opposer une fin de non-recevoir³) vaut aussi pour l'enseignement de tronc commun, quelle que soit la filière : « *l'enseignement de la philosophie, par ailleurs, permet de questionner les principes qui fondent les valeurs morales ou politiques dont se réclament les individus... La réflexion critique des fondements permet [...] de combattre le relativisme spontané qu'une approche seulement historique des valeurs pourrait conforter* »⁴.

L'abandon dans lequel est laissé l'enseignement de la philosophie a des conséquences alarmantes que met en évidence le *Rapport de l'enquête sur l'enseignement de la philosophie au cours de l'année scolaire 2023-2024 et sur la session 2024 du baccalauréat*, publié dans ce numéro. Les professeurs finissent par douter de la pertinence même de la présence de leur discipline dans cette filière⁵. Comment envisager, dans ces conditions, l'idée même d'un enseignement philosophique stable au lycée professionnel ? Les réponses apportées à ce sujet au cours de l'enquête sont instructives⁶. On n'est certes pas étonné de voir qu'une majorité de professeurs l'estiment souhaitable. Mais cette réponse est très largement assortie de la mention d'un risque : il ne faudrait pas que cela reproduise la situation de la filière technologique. On imagine la place que peut prendre ce motif chez ceux qui disent désapprouver l'idée d'un tel enseignement.

La structure actuelle du baccalauréat, où la philosophie est seule, en terminale, à faire l'objet d'une épreuve « universelle », sanctuarise sans doute notre discipline. Mais sa préparation devient difficile. Ici encore le rapport de l'enquête témoigne : les professeurs ont toutes les peines du monde, bien souvent dépourvus de l'appui de leur direction, à organiser plus d'un devoir dans les conditions de l'examen⁷. Si les choses sont plus faciles pour la spécialité HLP, c'est au prix du découpage de l'épreuve en tronçons de

2. Marie Perret, « Contribution de l'Appep à la mission *Exigence des savoirs* », *L'enseignement philosophique*, 73^e année, n° 4, novembre-décembre 2023, p. 8.

3. Voir ci-dessous, *Compte rendu de l'audience du mardi 29 octobre 2024*, p. 157-158.

4. Marie Perret, *loc. cit.*, p. 9-10.

5. Voir ci-dessous, *Rapport de l'enquête*, « L'enseignement dans la voie technologique », p. 108-112.

6. *Ibid.*, « La philosophie au lycée professionnel », p. 135-137.

7. *Ibid.*, « L'organisation de devoirs dans les conditions de l'examen », p. 116-119.

deux heures. Et loin que la spécialité HLP ne vienne soutenir les efforts des élèves pour produire de meilleurs travaux, la nature baroque de l'épreuve, qui contraint à maîtriser les règles de quatre exercices au lieu de deux, sont bien faites pour les décourager. Ne faudrait-il pas pourtant, comme un collègue le note avec bon sens, « *que les exercices demandés en spécialité bénéficient aux élèves en tronc commun au lieu de constituer des obstacles* »⁸ ?

On mesure en tout cela combien le principe d'autonomie des établissements, dont le recentrement du cycle terminal sur les spécialités porte la marque, est défavorable à la philosophie. Difficile, dans ce cadre, de défendre la cause d'une discipline à laquelle on ne prétend qu'*initier*, justement parce qu'y entrer est capital pour une année qui est celle de la maturité intellectuelle. Difficile, en particulier, avec un coefficient qui la signale comme négligeable auprès d'élèves sans cesse incités à faire des calculs, qui ne sont jamais vraiment en préparation, mais toujours déjà en situation d'examen, ce qui a fait dire à plusieurs collègues, au cours de l'enquête, que pour être bien souvent préoccupés à l'extrême, les élèves n'en étaient pas plus concentrés sur leurs tâches. Il faut poursuivre la bataille pour la philosophie, à commencer par celle qui concerne son coefficient, initiée sous la présidence de Marie Perret. L'enquête en témoigne ici encore : les collègues y voient le premier moyen de renforcer la place de la philosophie dans le système scolaire⁹.

Trop de choses sont laissées à l'autonomie des établissements, autrement dit à la merci des rapports de force locaux. L'inadmissible attribution, dans plusieurs établissements, de la spécialité HLP à un seul professeur de lettres, pour être illégale, n'en est pas moins un symptôme du regard porté par l'administration centrale sur les professeurs¹⁰. Et ce n'est pas de la réforme (de nouveau) envisagée du recrutement des enseignants qu'on peut attendre le moyen de soutenir leur position. On l'a assez dit : le recrutement des certifiés en cours de troisième année de licence est bien fait pour saper leur autorité, qui tient en premier lieu à la maîtrise de leur discipline¹¹.

On se réjouit d'autant plus du beau dossier sur *le sexe* qui fait le principal objet de ce numéro. Il témoigne d'une présence vaillante des professeurs de philosophie à la réflexion. Grand merci à Marie Perret qui en a eu l'idée, à Sandra Mévrel qui en a assuré le lourd travail de coordination, ainsi qu'à Blaise Bachofen, à Bertrand Nouailles et à l'ensemble des membres du secrétariat et du comité de lecture qui font que cette publication gagne toujours en notoriété.

Vincent Renault

Président de l'Appép

23 novembre 2024

8. *Ibid.*, « L'enseignement de la spécialité HLP », p. 115.

9. *Ibid.*, p. 133-135.

10. Voir ci-dessous, « Soutenir les professeurs de philosophie dépossédés de l'enseignement de la spécialité », communiqué de l'Appép du 29 octobre 2024, p. 159.

11. La Conférence des associations de professeurs spécialistes a publié un communiqué commun sur cette question : voir ci-dessous, p. 150.

LE SEXE

11 Sandra MÉVREL

Présentation du dossier

15 Odélia CHARBIT

Sexe, sexualité, sexualisation : une approche phénoménologique

Cet article propose une lecture phénoménologique et féministe des notions de « sexe » et de « sexualisation ». Engageant l'expérience que nous faisons de notre corps, le sexe transcende une conception purement anatomique et devient un outil politique de domination des corps féminins. La notion de sexe devient alors inséparable de la sexualisation des corps : la différenciation sexuelle se renverse ainsi en domination sexuelle. C'est ce glissement que nous nous proposons d'éclairer.

25 Martine CHIFFLOT

La libido et les pulsions dans la conception freudienne de la sexualité

Confronté à des cas cliniques déroutants, Freud a forgé des hypothèses et des concepts inédits. Conjecturant une origine sexuelle des névroses, il a enrichi la compréhension du désir par le concept de *libido*, dénotant l'énergie porteuse de l'excitation sexuelle, et par le concept de pulsion, représentant psychique des excitations. Initialement scindée entre *libido* d'objet et *libido* du moi, le concept de *libido* s'est par la suite unifié autour de sa destination sexuelle tandis que l'analyse des pulsions aboutissait à une opposition radicale entre des pulsions de vie, incluant la sexualité (objectale ou narcissique) et des pulsions de mort, incluant la pulsion d'agression. Le dualisme pulsionnel, s'il n'est pas sans réactiver la question de l'origine, décharge la sexualité du poids des crimes et délits qu'on pouvait lui imputer. En tant que données primitives somato-psychiques, les pulsions sont supposées originaires.

Si des pulsions de mort rendent compte de la destructivité constatable dans la vie privée et publique, la sexualité apparaît comme une force inoffensive,

source de l'amour, de l'amitié et de la sociabilité, opposable à un versant quasi démoniaque du psychisme. Renouant avec l'antithèse empédocléenne, Freud ouvre la voie à une théorisation dualiste opposant *Éros* à *Thanatos*, même si dans la réalité des collusions pulsionnelles peuvent s'observer.

37 Eun-Hye CHOO

« *La sexualité est rapport à autrui* » : sur la sexualité ontologique chez Merleau-Ponty

Cet article examine la théorie de la sexualité ontologique de Merleau-Ponty, laquelle ne se réduit ni à la sexuation ni à l'érotisme, mais constitue une modalité originaire d'accès à autrui. Pour approfondir cette théorie, nous analysons la notion de sexualité chez Merleau-Ponty à travers trois aspects fondamentaux : l'aspect topologique, l'aspect moteur, et l'entrelacs du sexuel et de l'agressif. D'abord, l'aspect topologique exprime la relation à autrui comme un rapport d'enveloppement, structuré par une circularité de projections et d'introyections. Ensuite, l'aspect moteur se manifeste dans le mouvement vivant de l'incarnation, où la chair se différencie du corps. Enfin, la sexualité révèle, au cœur de la vie humaine, la coexistence de l'amour et de la haine, ainsi qu'un désir qui n'exclut pas la violence.

49 Cyprien COSTE

La pornographie, miroir de la sexualité et voie d'émancipation ?

La consommation de contenus pornographiques est-elle aliénante ou est-elle naturelle dans une vie sexuelle ? Cela supposera de définir ce qu'est l'image pornographique et ce qu'elle est devenue au sein de la production marchande des images, au prisme des analyses de Jean Baudrillard et de Walter Benjamin. Au-delà des thèses hostiles ou bienveillantes à l'égard de cet « art », la pornographie peut nous servir d'outil pour définir la nature profondément sociale de la sexualité et de l'intimité érotique. En reprenant l'analyse marxiste des *Manuscrits de 1844*, nous montrerons que toute objectivation du sexe par l'image n'est pas nécessairement équivalente à la réification du corps. Se réapproprier sa sexualité signifie la repenser comme objet du monde social.

63 Rémy DAVID

La sexualité peut-elle s'éduquer ? Une expérience cinéphilosophique à partir de We are coming. Chronique d'une révolution féministe (Nina Faure, 2023)

Pourquoi la sexualité est-elle encore aujourd'hui un sujet si difficile à aborder dans l'éducation des adolescents au lycée ? Quelle part l'enseignement de la philosophie peut-il prendre dans cette éducation ? La philosophie ne peut-elle permettre de problématiser, de réfléchir les enjeux de la sexualité, en montrant qu'il s'agit d'un enjeu social et existentiel important ? L'article explore l'heuristique de l'hypothèse de cinéphilosopher à partir d'un film documentaire : *We are coming. Chronique d'une révolution féministe* (Nina Faure, 2023), qui questionne les difficultés du plaisir féminin dans un contexte de domination masculine.

75 Enzo GODINOT

Vies (sexuelles) et doctrines des philosophes illustres

Cet article étudie les anecdotes, citations et éléments biographiques ou philosophiques relatifs à la vie sexuelle des philosophes étudiés par Diogène Laërce. En proposant quelques principes pour distinguer et interpréter les mentions de la sexualité dans son œuvre, nous montrerons que ces mentions sont plus significatives que des anecdotes pittoresques : parler de la sexualité des philosophes permet de faire œuvre d'historien (en montrant la part de l'intime dans la carrière des penseurs) et de philosophe (en observant si leur vie intime était cohérente avec leur pensée). Pour comprendre ces passages, il faut établir comment la vie intime tient lieu de mise à l'épreuve de la cohérence d'une vie philosophique.

87 Jean-Michel MUGLIONI

Kant et la libération sexuelle

Kant interprète librement la fable biblique de la feuille de figuier : au lieu que l'excitation sexuelle soit réglée par la nature, l'imagination représente l'objet caché de ce qui devient un désir. La feuille de figuier ne signifie pas la honte, mais le pouvoir d'accroître à volonté le désir. Ce qui transforme les relations animales en rapports humains. Dans les *Conjectures sur les débuts de l'histoire humaine*, l'invention de la sexualité est le premier moment de la liberté et de la sociabilité. Ces pages s'inscrivent dans une réflexion sur le rapport de la nature et de la liberté qui est au cœur de la philosophie critique.